

BULLETIN DE SOUSCRIPTION aux TITRES PARTICIPATIFS

SCIC LA CABANE DES PRODUCTEURS à capital variable
R.C.S 989 103 320 Thonon-les-Bains

Adresse du siège : 627 avenue du Salève 74890 Bons-en-Chablais

1. IDENTITÉ DU SOUSCRIPTEUR

Je soussigné(e) :

- Nom :
- Prénom :

si je ne suis pas sociétaire de la SCIC La Cabane des Producteurs :

- Adresse :
- Code Postal / Ville :
- Email :
- Téléphone :

Déclare souscrire aux Titres Participatifs émis par la SCIC *La Cabane des Producteurs*, suite à l'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement du samedi 9 mai 2026.

2. MONTANT DE LA SOUSCRIPTION

Je souscris à : Titres Participatifs. (Valeur nominale unitaire : 100 €)

Soit un montant total investi de : € (Le montant doit être un multiple de 100 €)

3. ENGAGEMENT ET PRISE DE CONNAISSANCE DES CONDITIONS

Je reconnais avoir pris connaissance du Contrat d'émission jointe (en date du 26 mai 2026) et
 J'accepte sans réserve toutes les conditions, et en particulier les conditions de rémunération, de remboursement et de conversion présentes dans ce bulletin de souscription ainsi que celles présentes dans le Contrat d'émission :

A. Rémunération Annuelle (Intérêts)

La rémunération est de 5,5 % composée de deux parts, versées annuellement (en juin) :

1. Partie Fixe Garantie : Un taux de 4,00 % appliqué à 100 % de la valeur nominale.
 - Exemple : Pour 1 000 € investis, je touche 40 € garantis par an, soit 280 € sur 7 ans, même en l'absence de bénéfice.
2. Partie Variable (Conditionnelle) : Un taux complémentaire indexé sur la croissance de l'EBE, plafonné à 1,50 % maximum.
 - Le taux total (Fixe + Variable) ne pourra jamais dépasser 5,50 % par an.
 - Exemple : Pour 1 000 € investis, le gain maximum potentiel est de 55 € par an.

B. Remboursement du Capital et Protection Inflation

- Échéance : Le capital sera remboursé à l'initiative de la SCIC au terme de 7 ans.
- Clause de Protection (*Bouclier Inflation*) : Si l'inflation cumulée (indice INSEE hors tabac) sur la période atteint ou dépasse 12 %, la valeur de remboursement sera majorée de 12 %. Entre 0 % et 12 % d'inflation c'est le % de l'inflation réel qui sera appliqué.
 - Exemple : Pour 1 000 € investis, en cas d'inflation forte, je récupère 1 120 € de capital.

C. Option de Conversion en Parts Sociales (Flexible)

À l'échéance (ou en cas de remboursement anticipé), je dispose d'une option pour convertir tout ou partie de ma créance en parts sociales de la SCIC, me conférant ainsi le statut de sociétaire avec droit de vote.

- Conversion Totale : Je transforme 100 % de la somme due (*capital + prime inflation*) en parts sociales.
- Conversion Partielle : Je choisis de convertir un montant spécifique (*multiple de 100 €*) en parts sociales et de récupérer le solde en cash.
- Défaut d'option : À défaut de choix notifié 3 mois avant l'échéance, le remboursement se fera intégralement en cash.

D. Conscience des Risques

Je suis conscient(e) que :

- La part variable n'est pas garantie et dépend des résultats (*EBE*) de la SCIC.
- En cas de liquidation judiciaire de la SCIC, le remboursement du capital n'est pas garanti par l'État et dépend de l'actif restant.
- Les fonds sont bloqués pour une durée de 7 ans (*sauf clause de remboursement anticipé à partir de la 5ème année sous conditions de trésorerie*).
- Cet investissement ne confère pas de droit de vote tant que les titres ne sont pas convertis en parts sociales.

4. MODALITÉS DE PAIEMENT

Je m'engage à virer la somme de € à l'ordre de SCIC La Cabane des Producteurs.

Coordonnées bancaires pour le virement :

- Banque : CRÉDIT MUTUEL
 - IBAN : FR76 [1027] [8024] [4300] [0208] [6300] [336]
 - BIC : [CMCIFR2A]
 - Référence à indiquer impérativement : "Souscription TP - [Votre Nom]"
-

5. SIGNATURE

Fait à , le / / 2026

Signature du souscripteur (*Précédée de la mention manuscrite : "Lu et approuvé, bon pour souscription de titres participatifs"*)

(Réservé à la SCIC – Ne pas remplir)

Date de réception : / / 2026

Nombre de titres souscrits :

Montant total vérifié : €

Numéro d'enregistrement attribué :

Cachet et signature de la SCIC :

**LA CABANE DES PRODUCTEURS
SCIC**

« Une épicerie Coopérative, un Bien Commun »